

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

(Règlement REACH (CE) n°1907/2006 – Article 31)

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit :

Nom du produit : EVOLVE M8 SPEEDNET

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Nettoyant mécanique à évaporation très rapide.

Nettoyant pour frein.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Raison sociale : INUSTRY

Adresse : 1288 av du stade, 74970 Marignier, France.

Téléphone : +33 (0)4 50 34 89 20. Fax : +33 (0)4 50 34 68 42

Email : vallier@inustry.com

<http://www.inustry.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme : INRS/ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification du mélange

Flam. Liq. 2 : Liquide inflammable - Catégorie 2

2.2 Eléments d'étiquetage :

Contient : Hydrocarbures, C8-C9, iso alcanes,

Pictogramme de danger :



Mention d'avertissement (CLP) : Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage : -

Mentions de danger :

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.

Conseil de prudence :

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage antidéflagrant
P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

EVOLVE M8 SPEEDNET

P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P370+P378	En cas d'incendie: utiliser CO2, poudre sèche, poudre d'extinction pour l'extinction.
P501	Eliminer le contenu/récipient dans un centre de traitement agréé.

2.3 Autres dangers :**SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS****3.1 Substances :**

Non applicable

3.2 Mélanges :**Composants dangereux :**

Dénomination	Type de numéro	Numéro	Numéro INDEX	Classification	% (m/m)
Méthylal	CE	203-714-2		Flam.Liq. 2 – H225	>30
	CAS	189-87-5			
Ethanol, alcool éthylique	CE	200-578-6	603-002-00-5	Flam Liq. 2 – H225	>50
	CAS	64-17-5			

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.
NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.1 - Description des premiers secours**Après inhalation**

En cas de gêne, amener la personne à l'air libre, au chaud, au calme.

Après contact cutané

Usage normal : rincer à l'eau

Après contact oculaire

Vérifier la présence de lentilles de contact et les enlever. Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau claire pendant 15 minutes en bougeant les yeux

Après ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin ou le centre antipoison, en lui montrant l'étiquette ou l'emballage. Ne pas faire vomir, sauf sur avis médical.

4.2 – Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets après inhalation - Maux de tête, vertige.

Symptômes et effets après contact avec la peau - Pas d'effets irritants pour la peau.

Symptômes et effets après contact avec les yeux - Irritation des yeux possible en cas de contact ou projection accidentelle.

Symptômes et effets après ingestion - Pas d'effets toxiques attendus en cas d'ingestion accidentelle.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 - Moyens d'extinction appropriée

Extincteurs pour feux de classe A, B, C suivant origine du feu

5.2 - Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau à grand débit

5.3 - Danger résultant de la substance ou du mélange. Dangers spécifiques

Les vapeurs du produit peuvent être enflammées par des flammes nues, des étincelles d'origine électrique, ou des frottements provoquant des étincelles.

Liquide inflammable à température ambiante.

5.4 – Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

5.5 - Equipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

En cas d'incendie, utiliser un appareil respiratoire indépendant de l'air feu ambiant

Porter un vêtement de protection intégrale

Des résidus d'incendie et de l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément aux prescriptions des autorités.

SECTION 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement étanche au produit (étanche aux solvants).

Porter des équipements de protection individuelle : gants, bottes, lunettes.

Eloigner les personnes non protégées et non formées à l'intervention sur incident.

Arrêter la fuite.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas faire entrer le produit dans les eaux de surface, la canalisation ou la terre.

En cas d'écoulement du produit dans les eaux de surface, dans la canalisation ou dans le sous-sol, en informer l'autorité responsable.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laver les petits déversements (<5L) avec beaucoup d'eau pour le rejet vers une station d'épuration.

Endiguer et pomper les déversements massifs vers des conteneurs.

Utiliser des pompes et des flexibles résistants aux solvants organiques / hydrocarbures.

Laver les locaux pollués avec beaucoup d'eau.

Stocker les eaux de lavages dans un conteneur pour destruction ou traitement en station d'épuration industrielle.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures destinées à prévenir les incendies

Ne nécessite pas de mesures particulières en utilisation normale. Inflammable au dessus de son point éclair. Relier à la terre le conteneur d'origine, le flexible de transfert ou la pompe et le réservoir. Utiliser des appareillages électriques et mécaniques conformes aux exigences ATEX. Veiller à une bonne aspiration/ventilation des locaux et du poste de travail.

Mesures destinées à empêcher la production de particules en suspension

Eviter de pulvériser le produit hors d'une zone fermée ou de captage des aérosols.

7.2 Mesure de protection de l'environnement

Utiliser des appareils, flexibles, cuves, joints restant étanches aux liquides organiques.

Vérifier régulièrement les pièces et matériaux d'étanchéité.

7.3 Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Se laver les mains et enlever les vêtements de travail avant de boire, manger ou fumer

Retirer les vêtements souillés.

7.4 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Exigences concernant les locaux/conditions d'entreposage

Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Stocker dans les emballages d'origine ou similaire bien fermés. Reproduire l'étiquetage en cas de fractionnement ou de reconditionnement.

Stocker à l'écart de toute source incandescente, flamme ou étincelle.

EVOLVE M8 SPEEDNET

Ne pas stocker avec des oxydants puissants.

Les récipients et dispositifs de remplissage sont à stocker / manipuler de sorte à éviter toute mise en danger de l'eau et du sol par le produit déversé.

7.5 Matériaux d'emballage et d'étanchéité

Autorisés : Acier, Acier inoxydable, PEHD, Polypropylène, PTFE, Viton.

Non adaptés : EPDM, Caoutchouc Butyl, Polystyrène, Caoutchouc naturel.

7.6 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se référer à la fiche technique pour les recommandations spécifiques à un secteur industriel. Consulter le producteur du mélange.

SECTION 8 : CONTROLES DE L'EXPOSITION /PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1 Paramètres de contrôle**

Méthylal (189-87-5)	
VME ppm (FR)	1000 ppm
VME mg/m ³ (FR)	3100 mg/m ³
Ethanol, alcool éthylique (64-17-5)	
VME ppm (FR)	1000 ppm
VME mg/m ³ (FR)	1900 mg/m ³
VLE ppm (FR)	5000 ppm commentaire sur VLE éthanol
VLE mg/m ³ (FR)	9500 mg/m ³

8.2 Contrôle de l'exposition**Mesures pour éviter l'exposition au mélange au cours des utilisations identifiées**

Contrôles techniques appropriés

- Prévoir une aération générale de l'atelier d'utilisation.
- Prévoir une captation à la source des vapeurs/aérosols dégagés au poste de travail.
- Prévoir une douche oculaire et une douche de sécurité dans l'atelier d'utilisation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle.

Protection des yeux :



Protection oculaire appropriée : porter des lunettes avec projections sur les côtés en cas de risque de projection.

Gants de protection :



Protection des mains appropriée : porter des gants de protection en cas de contact répété ou prolongé avec les mains, les gants doivent être en caoutchouc Nitrile (NBR).

Protection respiratoire appropriée : porter un masque respiratoire lorsque la ventilation générale ou l'aspiration au poste de travail ne suffisent pas (mesure préalable de concentration des vapeurs).

Protection du corps appropriée : porter un vêtement de travail en cas de risque de projection.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement :

Les équipements de rejet des vapeurs captées dans l'atelier et les quantités de vapeurs rejetées doivent être en conformité avec les réglementations locales de protection de l'environnement et des riverains.

SECTION 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Liquide limpide incolore	-
pH (g/l d'eau, 20°C)	Non applicable	Unité
Point d'ébullition	62	°C
Point d'éclair (coupe fermée)	< 0	°C
Inflammabilité	Aucune donnée disponible	-
Température d'auto inflammabilité	>250	°C
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	°C
Limite inférieure d'explosivité	2,5	% (v/v)
Limite supérieure d'explosivité	19,5	% (v/v)
Pression de vapeur à 20°C calculée	50	Pa
Densité	0,835	Kg/l
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non défini	-
Viscosité, cinématique à 20°C	2 < V < 3	mm ² /s

9.2 Autres informations

Teneur en COV : aucune donnée disponible.

SECTION 10 : STABILITE ET REACTIVITE**10.1 - Réactivité**

Le produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Le mélange est principalement réactif par son inflammation possible en présence d'une source d'ignition et d'une matière Comburante/oxydante.

10.2 – Stabilité chimique

Le mélange est chimiquement stable dans les conditions d'utilisation et de stockage prévues (voir sections 5 et 7)

10.3 – Possibilités de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions d'utilisation et de stockage prévues (voir sections 5 et 7)

10.4 – Conditions à éviter

Ne pas chauffer le produit.

Eviter tout risque d'inflammation du mélange (voir sections 5 et 7)

EVOLVE M8 SPEEDNET

10.5 – Matières incompatibles

Ne pas mélanger ou stocker avec des matières comburantes ou oxydantes.

10.6 – Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone en cas de combustion incomplète.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1 - Remarques générales**

Toxicité aiguë

- Non classé
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composant / Substance	Méthode	Espèce		Dose
Ethanol, alcool éthylique (64-17-5)	Orale LD 50	Rat		>2000 mg/kg
	Inhalation LC50 (vapeurs)	Rat		>2000 mg/kg
	Cutané LD 50	Rat		>20 mg/kg
Méthylal (109-87-5)	Orale LD 50	Rat		6423 mg/kg
	Inhalation LC50 (vapeurs)	Rat		-
	Cutané LD 50	Rat		>5000 mg/l
Danger par aspiration	Non classé			
Corrosion	Non classé			
Irritation de la peau	Non classé			
Lésions oculaires	Non classé			
Irritation oculaire	Non classé			
Sensibilisation respiratoire	Non classé			
Sensibilisation cutanée	Non classé			
Mutagenicité des cellules germinales	Pas d'effets mutagènes connus pour les composants du mélange.			
Cancérogénicité	Pas d'effets cancérogènes connus pour les composants du mélange.			

SECTION 12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ne pas rejeter dans l'environnement.

Les informations ci-dessous sont issues des composants du mélange.

12.1 – Ecotoxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2 - Persistance et biodégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Les composants ne sont pas bioaccumulables d'après leurs évaluations individuelles.

12.4 - Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 – Résultat de l'évaluation PBT et vPvB

Le mélange ne contient pas de composant PBT ou vPvB

12.6 – Autre

Contient des Composés Organiques Volatiles : les émissions de COV sont réglementées.

Le mélange ne contient pas de composé dégradant la couche d'ozone.

SECTION 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Mélange usagé : Ne pas rejeter sans contrôle dans le milieu naturel.

Remettre à un récupérateur agréé

Traitement possible en station d'épuration industrielle suivant validation préalable.

13.2 – Emballages

Vider complètement le récipient.

Remise à une entreprise d'élimination de déchets agréée.

Ne pas réutiliser sans lavage pour stocker un mélange autre que celui d'origine.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 – Numéro ONU

1993

14.2 – Nom d'expédition

Liquide inflammable, nsa

14.3 – Classe de danger

3

F1

Pictogramme



14.4 – Groupe d'emballage

III

14.5 – Danger pour l'environnement

Danger pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

14.6 – Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir en particulier les sections 5, 6, 7 et 10

SECTION 15 : INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 – Règlements particuliers au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Teneur en COV : aucune donnée disponible

15.2 – Evaluation de la Sécurité Chimique

Les substances contenues dans ce mélange ont été enregistrées selon les exigences de REACH

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Durabilité minimale : 24 mois à partir de la date de fabrication (voir le n° de lot)

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations nationales et communautaires. Les informations et les recommandations fournies ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les utilisations de ce produit doivent correspondre à celles prévues lors de la conception du produit et définies dans la section 1 de la présente fiche

Texte intégral des phrases de risques et de danger mentionnées en sections 2 et 3 de la présente fiche

Flam.Liq.2 – Liquide inflammable – Catégorie 2.

H225 – Liquide et vapeurs très inflammables.